

Cette voie est à deux sens. Il ne s'agit pas d'une question vaine. Le Canada s'est développé à tel point qu'il est quasi ingouvernable sans la coopération entre les gouvernements fédéral et provinciaux. L'accroissement très marqué de l'activité des provinces et des municipalités le démontre très clairement. Les provinces constituent des organismes importants et dynamiques, dont la coopération constante est nécessaire au succès d'un grand nombre de programmes fédéraux. Il n'y a qu'un contribuable, à qui font appel le ministre, les municipalités et les gouvernements provinciaux. C'est ce seul et même contribuable qui doit subir le contrecoup du comportement du ministre. Il est entre le marteau et l'enclume, entre, d'une part, les taxes municipales et provinciales et, d'autre part, les taxes imposées par le ministre. C'est pourquoi l'attitude actuelle du gouvernement à l'égard des consultations avec les provinces est regrettable, et il ne faudrait pas laisser le dialogue sur la fiscalité entre le fédéral et les provinces dégénérer en un monologue du gouvernement fédéral.

La véritable tragédie provient des faiblesses du budget à l'étude, aussi bien des omissions que des mesures proposées. Le ministre refuse de nous écouter alors que nous lui demandons d'atténuer, au moins, le caractère régressif de l'impôt de progrès social. On ne s'inquiète nullement des problèmes terribles engendrés par la pauvreté dans notre société juste. Il n'y a pas d'amélioration; à vrai dire, il y a un recul dans la lutte contre les disparités régionales. On ne s'occupe pas des problèmes aigus qui se posent aux agriculteurs de l'Ouest. Nous craignons l'effet permanent que peuvent avoir sur le chômage et sur la lenteur de la croissance de certaines régions ces politiques générales d'imposition. Inutile de le dire, le ministre continue de faire la sourde oreille aux recommandations de sa propre commission d'étude à propos de la taxe de vente de 11 p. 100. Je le sais, il lui faut des revenus, mais je dirais qu'il y a, pour en créer, des moyens plus justes, qui causeraient moins de tort à notre pays.

Lorsque la fumée se dissipe, tout ce que le ministre peut dire, c'est qu'il ne prévoit aucune diminution de l'inflation au Canada cette année. Le gouvernement a échoué. A vrai dire, nous pouvons affirmer, je pense, qu'il a échoué lamentablement. Dans son premier exposé budgétaire, l'ancien ministre des Finances avait déclaré:

... si nous ne parvenons pas, d'une façon ou d'une autre, à modérer nos dépenses globales cette année, la sanction la plus immédiate que nous aurons à subir sera une augmentation inflationniste des prix.

Nous attendons toujours. Rien dans le budget ne nous assure que le ministre peut surmonter ces difficultés. Les réalisations passées du gouvernement libéral témoignent de l'échec des politiques qu'il a traditionnellement adoptées. Quelque chose de plus s'impose, quelque chose qui puisse freiner la psychose inflationniste.

Je propose depuis quelque temps l'étude d'une politique des revenus au Canada, ou de principes directeurs sur les salaires et les prix, non pas à titre de panacée, mais comme mesure de soutien. Je reconnais que les avis sont partagés quant aux mérites d'une telle mesure. Depuis longtemps nous aurions dû mettre tout en œuvre pour lutter contre l'inflation, ce qui nous aurait permis également de tenter de résoudre les problèmes de la ménagère, des pauvres, de ceux qui souffrent des inégalités régionales et de tous les autres malheureux au Canada. Ce budget constitue une attaque trop faible contre l'inflation; non seulement retarde-t-il la solution efficace des problèmes urgents qui se posent au Canada, mais, malheureusement il les aggrave. Je prie instamment les députés d'appuyer notre amendement.

**M. R. L. Whiting (Halton):** Monsieur l'Orateur, en parcourant ma circonscription d'Halton, je rencontre de plus en plus de gens que la hausse du coût de la vie inquiète de plus en plus. Ils se demandent où conduira cette tendance. C'est qu'ils se rendent compte que ce n'est pas une augmentation annuelle de leur revenu qui leur permettra, en tant qu'individus et comme chefs de famille, d'y faire face. Ceux qui réfléchissent—parmi lesquels j'inclus plusieurs syndicalistes que j'ai rencontrés—sentent qu'il doit y avoir un terme à cette tendance, et que le dénouement pourrait bien ne pas être heureux.

Dans les circonstances actuelles, une majoration des salaires ou du traitement d'un particulier ne saurait être qu'un palliatif. L'homme moyen se retrouvera dans un an exactement où il se trouve aujourd'hui, sans l'argent suffisant pour se procurer les choses dont il a besoin ou qu'il voudrait acquérir, parce que dans l'intervalle le coût de la vie aura en trop de cas augmenté plus que le revenu qu'il touche. Par conséquent, je voudrais considérer l'inflation tant du point de vue du particulier que de celui du gouvernement. Je voudrais en étudier les effets et pour l'individu et pour le pays en général.

Bien sûr, nous savons que la rémunération n'est pas en elle-même une cause d'inflation. En fait, les hausses de traitement et de salaire ne poussent pas nécessairement à l'inflation si elles sont proportionnées à la productivité.